

DGE/FB/CD//2007-2008 N° 30

Affaire suivie par :
Claude DAUBRESSE
01 30 83 43 84

DGE.4

☎ : 01.30.83.43.86 ☎ : 01.30.83.46.89

DGE.5

☎ : 01 30 83.52.30 ☎ : 01.30.83.52.90

DGE.6

☎ : 01.30.83.43.51 ☎ : 01.30.83.46.84

DGE.7

☎ : 01.30.83.52.31 ☎ : 01.30.83.52.90

DGE.8

☎ : 01.30.83.43.51 ☎ : 01.30.83.50.08

Diffusion :

Pour attribution : A Pour information : I

I	IA	A	Ets Privés
I	Inspections	A	Universités
	CT - CM		IUT
	Chefs Div.	A	Gds étab. Sup.
	Chefs Serv.	A	IUFM
A	LYC		CROUS
A	CLG	I	CRDP
A	LP		DRONISEP
A	EREA/ERDP	I	DRJS
	CIO	I	SIEC
	APE (ass. Parents élèves)	I	Représentants des personnels
Autre : CNED			

Nature du document :

- nouveau
 modifié
 reconduit

Calendrier :

Saisie des candidatures

Du 10 au 25 janvier 2008

Le présent document comporte :

Circulaire 1 1 p
Annexe 1 1p
Total 2p

Versailles, le 8 janvier 2008

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE VERSAILLES
CHANCELIER DES UNIVERSITES

A

MESDAMES ET MESSIEURS LES

- PRESIDENTS DES UNIVERSITES
- DIRECTEURS DES GRANDS ETABLISSEMENTS
- CHEFS D'ETABLISSEMENT

Pour attribution

MESDAMES ET MESSIEURS LES INSPECTEURS D'ACADEMIE
DIRECTEURS DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION
NATIONALE

OBJET : Recrutement par liste d'aptitude pour l'accès des enseignants au corps des agrégés au titre de l'année 2008.

Ref : Note de service ministérielle n°2007-185 du 6 décembre 2007
BOEN n° 46 du 20 décembre 2007

Je vous demande d'appeler l'attention des personnels enseignants remplissant les conditions requises (rappelées dans la note de service citée en référence) qui souhaitent accéder au corps des agrégés par liste d'aptitude de faire acte de candidature **via I-prof** à l'adresse suivante :

<https://bv.ac-versailles.fr>

du 10 au 25 janvier 2008 impérativement

Modalités

Les candidats doivent saisir **exclusivement** via I-prof

- un curriculum vitae (rubrique « compléter votre dossier ») qui doit faire apparaître sa situation individuelle, sa formation, son mode d'accès au grade, son itinéraire professionnel et les activités assurées au sein du système éducatif
- une lettre de motivation (rubrique « les services » – « candidater ») faisant l'analyse de sa carrière, les motivations (projets pédagogiques éducatifs ou autres) qui conduisent à présenter sa candidature.

⚠ La procédure est cette année dématérialisée. Aucune candidature ou document annexe sur support papier ne sera pris en compte.

Les modalités de recensement de vos avis sur ces candidatures vous seront précisées ultérieurement.

Vous voudrez bien porter ces informations à la connaissance des personnels concernés et les faire émarger.

Pour le Recteur et par délégation
Le Secrétaire Général d'Académie



Alain PLAUD